Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Saisie sur allocation chomage

Par jpr68

Bonjour, ne pouvant pas payer la pension alimentaire, je vais etre saisi sur mes allocations chomage.Est ce qu il va me rester quelque chose pour vivre (je dois plus de 10 000 euros a la CAF). si je passé en Ass estce que cette saisie sera du meme montant ou revisée? Merci de votre reponse

---
Par florian15

Bonjour,

Ce qu'il vous restera pour vivre correspondra au montant du RSA insaisissable soit prés de 550 ?.